

Avis n° 2023/11
relatif à l'attribution du grade de licence au
BACHELOR en Sciences et Ingénierie
Institut supérieur d'électronique de Paris

École

Nom :	Institut supérieur d'électronique de Paris
Sigle :	ISEP
Type :	Privé EESPIG
Académie :	Paris
Site de l'école :	Paris et Issy-Les-Moulineaux

Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	ISEP
Spécialité(s) :	Systèmes numériques pour la sante
Voie(s) :	Formation initiale sous statut d'étudiant en 1 ^{ère} année et en formation initiale sous statut d'apprenti en 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année
Site de la formation :	Paris, Issy- Les-Moulineaux

Vu le rapport établi par Françoise DELPECH (membre de la CTI, rapporteur principal) et Elisabeth Lavigne (expert auprès de la CTI, co-rapporteur), Quentin Dreze (expert international auprès de la CTI) et Charlotte Lernould (experte élève ingénieur auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 14 novembre 2023,

La Commission des titres d'ingénieur donne un avis favorable :

Première attribution du grade de licence au diplôme de Bachelor en Sciences et Ingénierie suivant de l'école :	Type(s) de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie BSI Systèmes numériques pour la santé sur le site de Paris et Issy-Les-Moulineaux	Formation initiale sous statut d'étudiant en 1 ^{ère} année et en formation initiale sous statut d'apprenti en 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année	2024	2026-2027

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'école :

- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions sur l'amélioration continue en impliquant l'ensemble des personnels ;
- Poursuivre jusqu'à réalisation complète le plan de recrutement prévu de personnels enseignants et enseignants-chercheurs pour garantir un taux d'encadrement conforme aux référentiels 2023 ;

- Améliorer le taux de réponse des diplômés aux enquêtes d'insertion professionnelle.

Pour la formation :

- Développer les partenariats internationaux avec des établissements porteurs de formation dans le domaine associant numérique et santé pour assurer une immersion internationale individuelle des étudiants en bachelor ;
- Assurer de larges actions de communication auprès des établissements de l'enseignement secondaire pour attirer des candidats de bon niveau lors des phases de recrutement sur Parcoursup.

Délibéré et approuvé en séance plénière du 14 novembre 2023.



La Présidente
Elisabeth CRÉPON